



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102424>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-102424

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-93648

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Saint-Victoret

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130102300126

Ville : Saint-Victoret

Code postal : 13730

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation de la Bâtisse au 12 rue Martial CAUVET en vue de créer un commerce de prestige avec terrasse et logements au R+1 et R+2

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 17/09/2024 à 10h00, lire 27/09/2024 à 12h00
- Rubrique : Condition de participation, Au lieu de art 6.3 du Rc: Une visite sur site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. A cet effet, les candidats participeront à l'une des visites organisées : - Soit le 3 septembre 2024 à 14h00 - Soit le 5 septembre 2024 à 14h00 , lire art6.3 du Rc: Une visite sur site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. A cet effet, les candidats participeront à l'une des visites organisées : - Soit le 3 septembre 2024 à 14h00 - Soit le 5 septembre 2024 à 14h00 - soit le 18 septembre 2024 à 14h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2024